

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 81 Religion 3.2			
Ancien Code	PEGR3B81FR	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XERB3810		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Philippe GALAND (philippe.galand@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be) HELHa Loverval Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

- I. (4.1/4.4) Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable, notamment dans une séquence d'apprentissage, de sélectionner et d'exposer des connaissances actuelles.
- II. (5.1) Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de développer une culture générale liée à sa formation.
- III. (5.2) Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de maîtriser, d'analyser et d'utiliser les informations bibliques et théologiques fondamentales selon les clés d'intelligibilité de la foi chrétienne.
- IV. (5.3/5.4/6.4) Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de mener une réflexion didactique et/ou de créer une séquence d'apprentissage. Il sera en outre capable d'établir des liens entre les différents savoirs.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR3B81FRA Religion 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR3B81FRA Religion 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Religion 2			
Ancien Code	22_PEGR3B81FRA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZERB3811		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La formation spécifique en religion prépare les étudiants à enseigner le cours de religion catholique aux premier et second degrés de l'enseignement secondaire. Au terme des trois années de formation, les étudiants devront être capables de proposer à des adolescents le message chrétien comme source de croissance en humanité, dans une perspective d'éducation à la recherche de sens.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. (4.1/4.4) Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable, notamment dans une séquence d'apprentissage, de sélectionner et d'exposer des connaissances actuelles.
- II. (5.1) Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de développer une culture générale liée à sa formation.
- III. (5.2) Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de maîtriser, d'analyser et d'utiliser les informations bibliques et théologiques fondamentales de la foi chrétienne.
- IV. (5.3/5.4/6.4) Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de mener une réflexion didactique et/ou de créer une séquence d'apprentissage. Il sera en outre capable d'établir des liens entre les différents savoirs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Approfondissement de l'axe "vivre" du Programme de religion catholique: les témoins.
- Présentation du Programme EPC et des compétences dans les différentes disciplines.
- Approfondissement de questions en fonction des stages.

Démarches d'apprentissage

Développement des contenus de manière théorique, didactique et en interactions avec les étudiants sous forme d'exposés, d'exercices, de synthèses et de réflexions.

Pour les heures 11-12-13-14-15, en fonction du nombre de crédits de la fiche ECTS, travaux individuels ou de groupes, présentations écrites et orales, lectures, recherches complémentaires dans des ouvrages, préparation à une célébration religieuse ou une sortie culturelle.

Dans le cadre de cette unité d'enseignement, un voyage d'étude est programmé par la section. Celui-ci participe pleinement à la formation des étudiants qui seront amenés à organiser dans le cadre de leur future profession

diverses activités hors classes avec leurs élèves, de l'excursion d'un jour, d'une récollection, d'une retraite spirituelle au voyage scolaire plus étendu dans le temps. Le voyage permet également de développer les méthodes d'enseignement in situ, tout en découvrant des éléments spécifiques de contenus disciplinaires.

La participation à ce voyage entre dès-lors dans l'évaluation de cette U.E selon les modalités précisées par le professeur en fonction de la destination et des activités prévues sur place.

En cas de non-participation à ce voyage pour des raisons exceptionnelles, un travail conséquent sera demandé à l'étudiant afin de lui permettre d'atteindre de manière théorique et livresque les objectifs repris ci-dessus

Dispositifs d'aide à la réussite

Des explications et des exercices supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins. Accompagnement individuel lors de la conception des préparations de leçons. Des consignes sont fournies en classe en vue de préparer l'examen/travail écrit et oral de juin.

Sources et références

Une liste d'ouvrages et de sites est donnée en cours d'année aux étudiants afin qu'ils puissent trouver davantage d'informations sur les matières abordées.

La Bible.

Le Programme de religion catholique.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Feuilles de cours distribuées en classe, notes personnelles des étudiants et documents photocopiés en rapport avec les sujets abordés.

Certains supports et autres documents peuvent être déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors de l'examen (travail écrit)(50%) et présentation orale (20%) en juin. La cote finale correspondra à l'addition des travaux notés durant le quadrimestre (à raison de 30%) et de l'examen écrit et oral de juin (à raison de 70%).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30		
Période d'évaluation			Exm	70	Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Q3: l'étudiant sera évalué par un examen/ travail écrit (80%) et oral (20%) à raison de 100% s'il a réussi son travail journalier.

Si le travail journalier n'est pas réussi, ce sera le même mode d'évaluation du Q2 (TJ): 30%, travail écrit: 50% et présentation orale: 20%)

"Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et le

responsable des horaires."

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).